



Lettre N°61 OCTOBRE 2025
Service Communication

AGENDA



ASPREMONT EXPOSITION

CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS

Françoise PELLERIN

Jusqu'au 19 octobre 2025

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 19h



« LES INFOS BRÈVES ASPREMONTOISES »

RETOUR SUR LA SOIRÉE CABARET ORGANISÉE PAR LE CCAS

Le 14 septembre dernier a eu lieu une soirée cabaret haute en couleurs à la salle des fêtes Honoré TRASTOUR et l'espace CARAVADOSSI. **Manifestation orchestrée avec brio par les membres du CCAS.** Ce rendez-vous festif a rassemblé pas moins de 160 personnes venues partager un moment de convivialité, de spectacle et de gourmandise.



Dès le début de la soirée, les invités ont été accueillis dans l'espace Caravadossi, transformé pour l'occasion en espace scénique chaleureux. Un apéritif copieux y a été servi, permettant à chacun de se retrouver et d'échanger.

La soirée s'est poursuivie avec un spectacle cabaret présenté par la troupe "ELEGANCIA". Sur scène, les artistes ont enchaîné les performances envoûtantes, mêlant danse, chant et glamour. Les costumes et l'énergie communicative des interprètes ont transporté le public dans un univers féerique, où l'élégance et la fête étaient les maîtres mots.

Après le spectacle, tous les participants se sont retrouvés dans les jardins pour prolonger la magie autour d'un délicieux buffet.

Cette soirée CABARET restera gravée comme un bel exemple de ce que le CCAS sait offrir : des instants de partage, de joie et de lien social. Un grand bravo à tous les organisateurs pour cette réussite !

SOIREE CINEMA SALLE HONORE TRASTOUR

Vendredi 19 septembre, la commune a relancé son cycle de séance cinéma, en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes. Le film « **Y a pas de réseau** » d'Edouard Pluvieux, avec dans les premiers rôles Gérard Jugnot et Maxime Gasteuil, sorti dans les salles en France le 6 août 2025, a **conquis grands et petits.**



Prochaine projection le 24 octobre à 20h30, à la salle des fêtes avec le **dessin animé « SUPER GRAND PRIX ».**



SALLE HONORE TRASTOUR

VENDREDI 24 OCTOBRE à 20h30



Edda rêve de devenir championne de courses automobiles. À l'approche du Super Grand Prix, elle saisit l'occasion de rencontrer son idole Ed, un pilote de légende. C'est alors qu'elle décide de prendre son destin en main et de réaliser l'impossible : prendre le départ et gagner la plus grande course de sa vie !

Entrée Libre et gratuite



BANDE ANNONCE

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES D'AUTOMNE

ACM 3 /11 ANS ECOLE DE LA PRAIRIE

VACANCES D'AUTOMNE
DANS LES CENTRES DE LOISIRS DU SECTEUR DES COLLINES

Aspremont 06 26 46 37 96 | Bous Roux 06 27 34 07 11 | Bonson 06 34 56 74 41 | Castagniers 06 16 94 08 21 | Châteaufort-Villeval 06 16 89 62 11 | Falicon 06 77 21 64 86 | Saint-Blaise 06 21 77 41 38

ACCUEIL
DE 7H30 À 18H

CHAIR DE POULE ET ACOLYTES
DU 20 AU 31 OCTOBRE 2025

AUX COLLINES, PLACE AUX AVENTURES !
LES 3/5 ANS VONT VOYAGER AVEC SCOOBY-DOO,
CASPER, L'HÔTEL TRANSYLVANIE, UNE NUIT AU MUSÉE ET MONSTRES & CIE...
TANDIS QUE LES 6/11 ANS VONT PLONGER DANS LES FRISSONS
DE CHAIR DE POULE... ON VOUS ATTEND !

INSCRIPTIONS
À partir du 22 septembre
sur le portail famille
www.portailfamille-svdb.ciril.net
PLANNINGS : WWW.SVDB.FR

ASPREMONT

Halloween Party
14h00 à 17h00

Les enfants de l'accueil de loisirs 3/11 ans feront le tour du village pour la traditionnelle récolte de bonbons

La fête est ouverte à tous les aspremontois avec des animations

Place Antoine Barbier : Distribution de friandises et maquillage au rendez-vous

VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

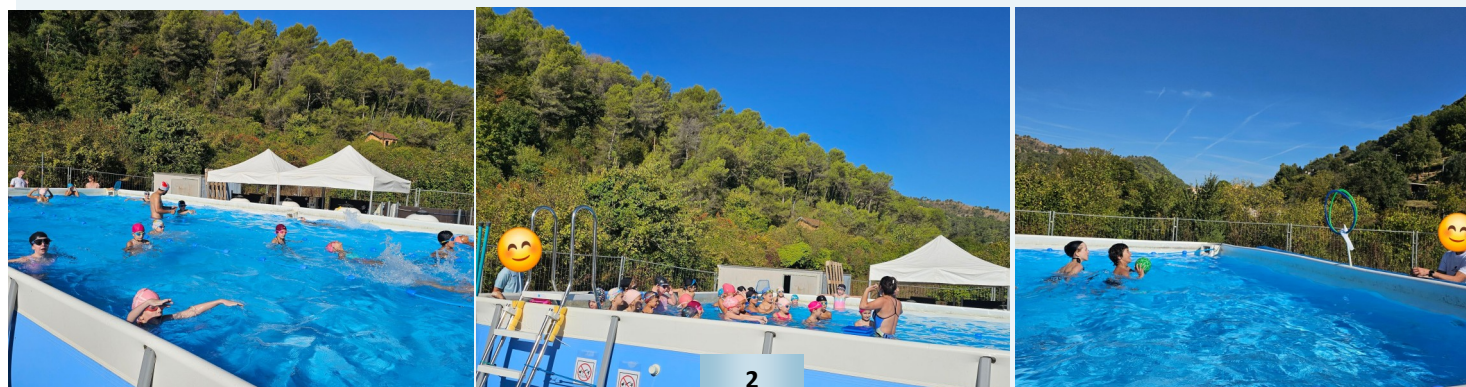
LA MAISON DES JEUNES DEMENAGE A COMPTER DES VACANCES DE LA TOUSSAINT 2025



Les adolescents seront accueillis au 1 chemin du Campoun. Ils bénéficieront d'un espace intérieur de 35 m2 avec une cour de 60 m2 et un terrain attenant comprenant des restanques propices à la détente. **Ce site sera dédié exclusivement aux adolescents de la MDJ.** Il est situé à proximité du nouveau terrain multisport et du terrain de basket 3c3.

Pour les activités du 20 au 21 octobre 2025, inscriptions par mail : mdj.aspremont@svdb

CYCLE NATATION A L'ECOLE ELEMENTAIRE. Les cycles de natation ont débuté avec la mise en place de 3 séances dans le cadre de notre convention actée avec l'association Dynamic'Sports et la commune d'Aspremont.



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

NOUVELLE ACTION ICAPS (Intervention centrée sur l'activité physique et la sédentarité).

En complément de l'activité physique et sportive dispensée par les enseignants, mais aussi des interventions dans le cadre périscolaire et extrascolaire dispensé par les animateurs de la commune, **il a été proposé, en liaison avec la Maison de Sport Santé du Sivom Val Banquière, la mise en place d'un cycle sportif de trente minutes pour chaque classe élémentaire lors du temps scolaire, et un cycle de 30 minutes sur le temps méridien.**

En complément des équipements dont dispose l'école, des kits sportifs seront mis à disposition de chacun. L'intervenante sportive formera également le personnel communal.

Diane Barat est éducatrice sportive à la Maison Sport Santé du SIVOM Val de Banquière. Elle a rejoint la structure il y a un an. Elle intervient auprès des enfants dans le cadre du projet ICAPS, en accueil de loisirs et assure les cours de baby-gym. Elle anime également un atelier d'équilibre destiné aux seniors.

Son objectif est de transmettre le goût du mouvement et de donner à chacun l'envie de bouger avec plaisir. Passionnée de danse et d'arts du cirque aérien (tissu et cerceau), elle aime partager cette énergie et cette créativité dans ses activités.



INFRASTRUCTURE ET SERVICE PUBLIC

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE.

Le **15 septembre dernier**, monsieur le Maire a réuni les représentants de l'**opérateur Orange**, de **SPIE** (le prestataire en charge des travaux sur la commune) ainsi que les **responsables de la subdivision voirie métropolitaine**.

Objectif de la réunion : faire le point sur l'**état d'avancement du déploiement de la fibre** sur la commune et définir les **prochaines étapes** pour accélérer la couverture sur le territoire communal.

Les résultats à fin septembre 2025 :

- **63 % des logements raccordés** → soit **812 logements sur 1 295**. Un **taux de déploiement en forte augmentation par rapport à la situation du 1 janvier 2024 avec 42%**. Le déploiement progresse régulièrement depuis les précédents points de suivi, témoignant de l'efficacité des nouvelles mesures mises en place.

Prochaines étapes :

- Poursuite des travaux par SPIE pour raccorder les logements restants
- Suivi du déploiement par la commune pour s'assurer du respect des délais et de la qualité de service.

Rappel aux habitants : possibilité de vérifier l'éligibilité du raccordement sur les cartes ARCEP et Orange. **Voir les Infos Brèves de décembre 2024, numéro 51.**



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS PAR LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Une session de distribution a eu lieu le mercredi 1 octobre à 17H00 salle Honoré TRASTOUR.

Les personnes désireuses d'acquérir un composteur peuvent s'inscrire sur le site de la Métropole Nice Côte d'Azur www.nicecotedazur.org, ou bien en accès direct, en scannant le QR code ci-contre.



**TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT VOIRIE ET RENFORCEMENT DES RESEAUX DANS LES QUARTIERS GINESTES, HERRADURA ET SAINT-SIMON**

Un programme coordonné d'élargissement de chemin et de renforcement des réseaux d'eau potable est en cours dans les quartiers Les Ginestes, Herradura et Saint-Simon. Les travaux devraient être finalisés d'ici la fin de l'année.

Phasage prévisionnel :

- Du 22 septembre au 10 octobre : finition d'élargissement (terrassement et béton projeté) par l'entreprise « Fil A Plomb » ;
- Du 6 octobre au 24 novembre : renforcement et extension du réseau d'eau potable, pose de nouvelles canalisations sur l'ensemble de la voirie élargie. Ce chantier est conduit sous maîtrise d'ouvrage par la Régie Eau d'Azur, en collaboration avec l'entreprise « La Nouvelle Sirolaise de Construction ».

Objectifs :

- Coordination entre tous les opérateurs afin de regrouper les interventions pour réduire les coûts et les nuisances. Cette démarche vise à synchroniser l'ensemble des travaux afin de limiter les points de gêne et de réaliser les interventions de manière efficace et économique ;
- Le projet prévoit également l'installation de fourreaux pour la fibre optique.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU RESEAU D'EAU POTABLE ET AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES SUR LA RM14, CHEMIN DES CABANES BLETONNIERES ET DESCENTE DES FONTETES

Un programme d'importants travaux vient de démarrer. Ces interventions concernent la route de Nice (numéros 4061 à 4120) et le chemin des Cabanes Blétonnières (numéros 92 à 345), ainsi que des travaux en cours sur la descente des Fontêtes. Pour la descente des Fontêtes: fermeture de la route du 29 septembre au 3 octobre 2025, de 9h à 16h, afin de consolider une chaussée fragilisée par un affaissement constaté au numéro 83.

Nature des travaux pour les Cabanes Blétonnières :

- Renforcement du réseau d'eau potable et reprise des branchements sur environ 400 mètres ;
- Pose de deux nouveaux points de défense incendie dans le cadre du plan de défense incendie local (PPRIF) ;
- Autres interventions prévues ultérieurement, notamment le calibrage de la voirie, sur trois points sensibles situés au n° 358 du chemin des Cabanes Blétonnières, au croisement de la descente des Fontêtes à l'ancien chemin de Nice et au niveau des lacets qui desservent les Cabanes Inférieures.

Délais et circulation : le chemin des Cabanes Blétonnières sera fermé en journée et restera ouvert les week-ends.

La durée estimée des travaux est d'environ 9 semaines.

LE MOT DE LA LISTE « AIMONS ASPREMONT »**Laissons l'Histoire aux historiens et les institutions aux citoyens**

En tombant par hasard sur une émission de radio du « Cours de l'histoire » où il était question du régime de Vichy, cela m'a, de façon de très proustienne, ramené à ma période de baccalauréat. Mais au fur et à mesure de l'émission, je me suis rendu compte que mes souvenirs étaient surtout chronologiques et manquaient de perspective.

Dans ce contexte de guerre où la population est restée très majoritairement attachée à la République, Philippe Pétain après la débâcle de 1940 fut acclamé comme un sauveur en lui donnant les pleins pouvoirs puisque justement il s'était opposé à l'Allemagne en 1914. Profitant de ce malentendu, Pétain a instauré une dictature en gardant notamment le pouvoir et en imposant son successeur Pierre Laval pour organiser sa « collaboration ». Celui-ci, en ne cachant pas son souhait de voir triompher l'Allemagne nazie, a mis en place cette politique criminelle qui fait une tache sombre sur cette jolie ville thermale de Vichy.

La lecture des procès-verbaux et autres archives a permis aussi aux historiens de l'émission de comprendre que cette politique de collaboration meurtrière n'était que l'œuvre de quelques excellents Français (Darlan Darmont Laval, Méchin) mais n'était pas vraiment approuvée par les fonctionnaires de l'état, à part les miliciens, ni même par la population qui d'une manière générale cherchait surtout à se soustraire du Service de Travail Obligatoire (STO) mais sans vouloir rentrer complètement dans l'illégalité. Et c'est cette quête d'un homme fort dans une situation de guerre qui permet à un individu, qui n'aurait jamais dû avoir le pouvoir, d'imposer au monde son délire personnel d'une nouvelle grandeur de son pays.

Pour le procès de Philippe Pétain, ses avocats ont mis en place une rhétorique de déconstruction de la réalité historique pour défendre son action notamment

- En prétendant un rôle de bouclier tenu par Pétain par rapport au glaive qu'était de Gaulle
- En biaisant les statistiques pour permettre de dédouaner Pétain de la déportation des juifs français par rapport aux juifs d'autres pays.

Ces arguments caricaturaux de Me Jacques Isorni qui sont de l'ordre de la manipulation historique pour dédramatiser le régime de Vichy dans le cadre de sa plaidoirie ont cependant été récupérés à des fins politiques et idéologiques par l'extrême droite jusque dans les années 50 et sont réapparus en 2025

Laure Gignoux.